



2^{èmes} journées nationales des Instituts Médico-Éducatifs

Les 4, 5 et 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand

Sortir de l'IME



Bernadette DEVICTOR

Présidente conférence nationale de santé

**« Cas » complexes
Coresponsabilité des acteurs
sur un territoire**

Présentation en 3 temps

1° l'approche de la personne dans sa singularité, sa globalité, dans son parcours de vie, un prérequis

2° la coopération des professionnels, une nécessité

3° la dynamique de qualité au service des personnes, c'est l'essentiel

- ***1° l'approche de la personne dans sa singularité, sa globalité, dans son parcours de vie, un prérequis***

La qualité de vie (selon l'OMS)

« la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement »

La **définition de la Santé** par
l'Organisation Mondiale de la Santé =
état de complet bien être physique,
mental et social

Approche de la personne dans sa singularité et son évolution

↳ *parcours de vie*

↳ *parcours de santé*

relations de la personne avec le
système de santé (sanitaire et
médicosocial)

↳ *parcours de soins*

consommation de soins

La complexité

- Perçue par l'utilisateur ?
- Perçue par ses proches ?
- Perçue par les professionnels ?
- Perçue par l'institution ?

Comment faire évoluer la situation pour plus de qualité de vie pour la personne concernée, ses proches aidants, les professionnels dans un contexte contraint ?

***2° la coopération des
professionnels, une nécessité***

***... pour faire en sorte que chacun
trouve une réponse à ses besoins
de santé***

Construction ascendante : le diagnostic partagé sur le territoire

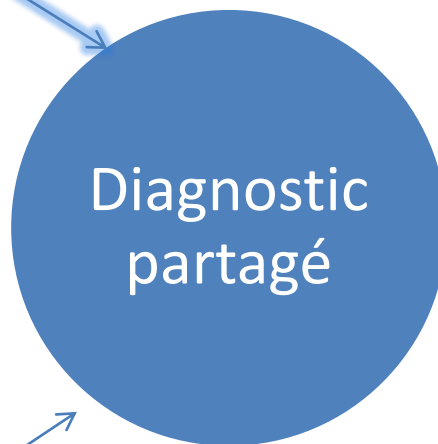
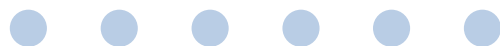
Besoins des usagers

accessibilité et continuité

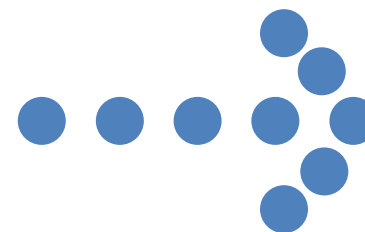


**Priorités de santé
publique**

Lien avec SNS



*Objectifs du
service à rendre
sur le territoire*



La coopération des professionnels nécessite une construction partagée

Diagnostic partagé à partir des besoins, définition du service à rendre

Identification des ressources sur le territoire, (diagnostic de l'offre)

Organisation de l'offre

- Répartition des rôles
- Engagement des acteurs
- Responsabilité populationnelle

Avec tous les acteurs dont les usagers

Projet de santé

Contrat territorial de santé entre les acteurs et avec l'ARS

Objectifs de santé publique poursuivis

Engagements en matière de continuité, accessibilité (géographique, tarifaire, en droits, pour tous) (indicateurs)

Traduction de la responsabilité populationnelle

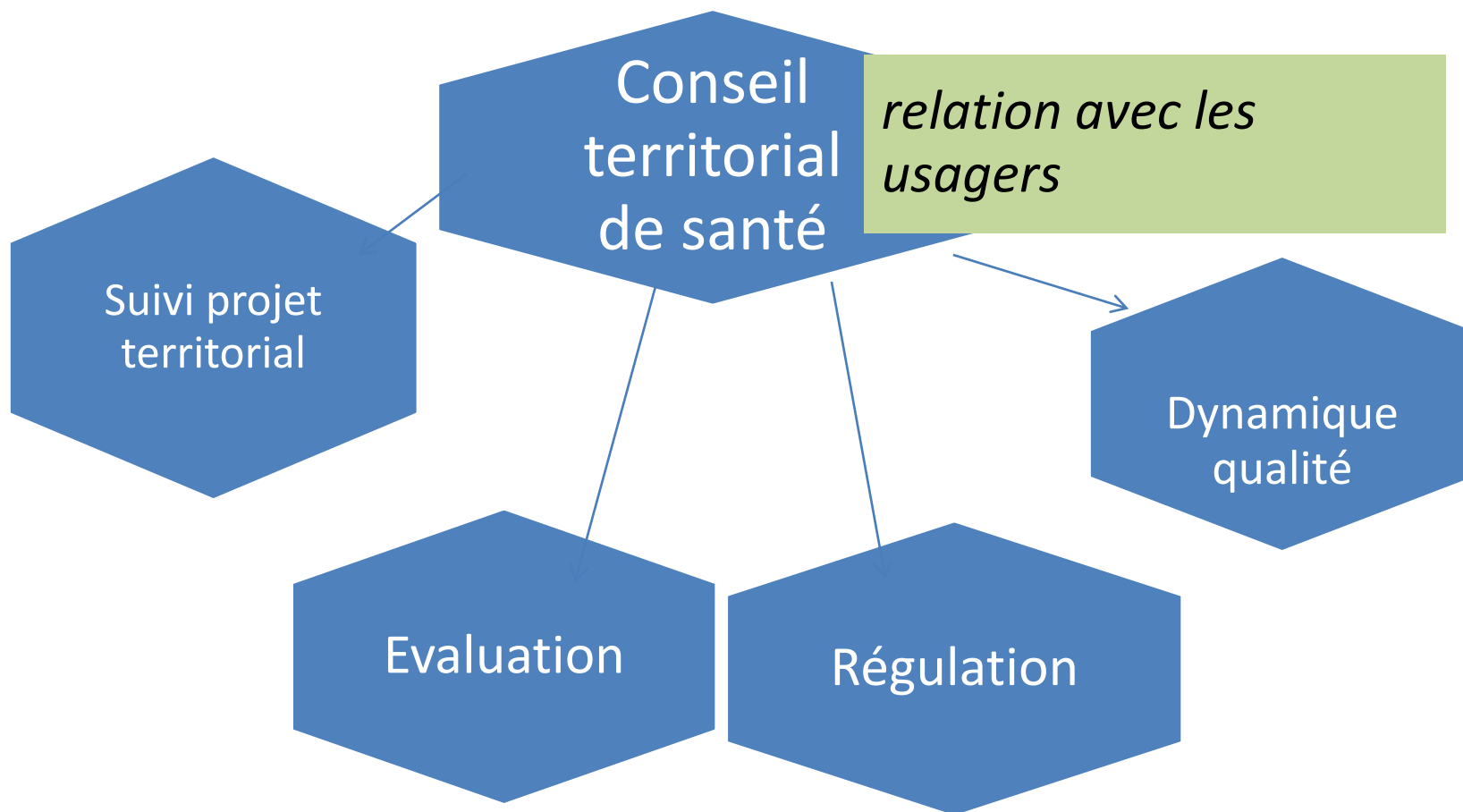
Modalités de gouvernance

Dynamique qualité dont modalités de suivi et évaluation

Moyens matériels et financiers mobilisés par l'ARS et autres financeurs

les acteurs s'engagent collectivement à l'exécution du contrat¹²

Le conseil territorial de santé



membres : les représentants de tous les acteurs (social, sanitaire, médicosocial, prévention, ...) + les financeurs (y compris les élus)

La prise en compte des cas complexes

Partir des besoins de santé

- La démarche repose sur un diagnostic des besoins de la population, de la personne

approche parcours

- amélioration du service rendu par la coopération des acteurs, continuité


Adaptabilité

- L'offre s'adapte aux besoins et non l'inverse

Démocratie en santé

- Les usagers participent à tous les niveaux individuel et collectifs


les outils nécessaires


Diagnostic des besoins (prise en compte des travaux existants ARS, diagnostics ASV,  travaux ANAP)

Répertoire des ressources ( SNS)

Dossier partagé ( SNS)

Outil d'orientation (recueil des besoins, PPS,)

Accès aux données de santé du territoire / de la zone de proximité ( SNS)

Service public d'information ( SNS) décliné au niveau territorial

Cahier des charges de la coordination

Quels changements pour les professionnels ?

Insertion dans la communauté des professionnels du territoire pour une recherche collective des solutions adaptées

- Service public d'information et d'orientation
- Partage d'information : dossier partagé
- Continuité, orientation
- ***Pas de parcours « imposé », mais des parcours personnalisés***

- ***3° l'essentiel c'est la dynamique de qualité dans laquelle tous les professionnels s'inscrivent***

La qualité va dépendre de la capacité à :

- Se réinterroger sur les réponses apportées
- Ouvrir son champ de réflexion et d'action
- Confronter sa façon de répondre à celle d'autres professionnels
- Abandonner la concurrence pour aller vers la complémentarité sur les territoires pour un meilleur service rendu aux usagers

... dans une approche en responsabilité populationnelle

Les professionnels de santé du territoire se considèrent co responsables de la qualité des réponses apportées aux personnes, à toutes les personnes quelle que soit la complexité de la situation

Toute une évolution doit être effective pour permettre de penser « réponse » et non « place » et pour trouver les modalités de financement compatibles avec ces nouveaux modes de fonctionnement

Merci de votre attention !



2^{èmes} journées nationales des Instituts Médico-Éducatifs

Les 4, 5 et 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand

Sortir de l'IME

